En annonçant mardi 9 juillet, encore et toujours par voie de presse, sa décision de dérembourser les médicaments homéopathiques, la ministre des Solidarités et de la Santé porte un coup extrêmement dur à la liberté de choix des patients, en même temps qu'elle choisit de mépriser la pratique quotidienne de milliers de médecins engagés au service de leurs patients, qui ne sont nullement des malades imaginaires.

Le plus souvent, ces patients sont venus consulter un médecin homéopathe après avoir été traités parfois sans succès par d'autres thérapeutiques, souvent sur recommandation médicale, et leur confiance envers leur médecin homéopathe se transmet ensuite sur plusieurs générations.

Le SNMHF (Syndicat national des médecins homéopathes français) dénonce le climat insidieux dans lequel ce déremboursement a été orchestré, prélude à une volonté clairement affirmée par certains « leaders médicaux » d'éradiquer toute approche médicale alternative, comme si l'evidence-based medicine constituait le socle incontournable de la pratique médicale. Le SNMHF affirme au contraire que si la médecine est une, les thérapeutiques sont plurielles. Qui peut s'arroger le droit d'exclure une approche thérapeutique sans considération de l'avis des premiers intéressés, les médecins et leurs patients, et transformer peu à peu la médecine en un champ de connaissances monolithiques ? L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) n'invite-t-elle pas les États à soutenir et à encadrer l'intégration des différentes thérapeutiques [1] ? C'est le chemin inverse que prend la France.

Le SNMHF dénonce tout particulièrement le simulacre d'évaluation auquel s'est livrée la Haute Autorité de Santé,
n
'
accueillant aucun
expert de l'homéopat
hie
au sein de
s
a commission
,
ne retenant que les crit
ères
applicables aux médicaments cl
ass
ique
s
alors que
la pratique homéopat
hique
impose
une a
pproche spécifique
.
Ce
choix
laisse
penser que la décision
de déremboursement
était prise d
ès le départ

mais
avait besoin d
'
un
habil
l
age
pour être justifiée
.
«
Au nom de la science
», l
a HAS a évalué
l
'
homéo
pathie
au mépris des règles de prescripti
on
propres
à cette thérapeutique
, dans
une procédure e
ntachée
d
'
irrégularités
et de fuite
s
d
istillées au
rythme
des prises de
parole
politiques
, sur fond de campa
gne
trop souvent
haineuse
et toujours méprisante
sur les réseaux sociaux
.

Le SNMHF constate que cette mauvaise décision est prise alors que d'importants problèmes d

e s
anté publ
ique
s
'
int
ensifient
, comme
la iatrogénie
et
le mésusage des médicaments courants
,
la difficulté de trouver un méde
cin de proximité
,
l
'
antibiorésistance
et
les soins donnés aux animaux d
'
élevage
...
La médecine conventionnelle est
certes
irremplaçable, mais elle co
nna
ît de
s crises profondes auxquelles
la thérapeutique homéopathique
apport
e des réponses
.

Le déremboursement pénalisera non seulement les patients, certains parmi les plus modestes,

mais
entraîner
a
un
déplacement
de la cons
ommation vers des médicaments pl
us

lourd
s
,
présentant des risques iatrogéniques plus élevé
s
, engendrant
de n
ouvelles dépenses pour l
'
Assu
rance maladie.
Par ailleurs, il semble évident que
l
a
menace
de
sortir l
'
homéopathie du champ strictement médical qui est le sien en France depuis
9
0 a
ns,
comp
orte le risque de voir se déve
lopper des pratiques non médicales pot
entiellement dangereuses pour les patients.

Il est dès lors permis de se demander à qui profitera cette décision aberrante. Le financement d
es innovations médicales
, argument déplo
yé
par l
a ministre,
ne tient aucun compte de
ces
déports
de
prescription
.
Le gouvernement
dispose
en effet
d
'

une
manne
:
engager
une
action publique qui perme
ttrait de diminuer
les
23
500 tonnes de
méd
icaments inutilisés par les particuliers
,
soit
7 milliards d
'
euros
(source
:
Cyclamed).

Le Syndicat national des médecins homéopathes français recommande aux 74 % de Français attachés à la thérapeutique h oméop
a thiqu
e de
continuer à
se manifester en s
ign
ant la pétition
#MonHomeoMo
nChoix.fr
, qui a déjà recueilli
plus
de
1
,2 million de
signatures à ce jour.
Ces patients se sont
mobilisés en faveur du
maintien du remboursement
et ont été
soutenus par de nombreux élu
s
.

Comme eux, les médecins
homéopathes
r
est
ent
plus que jamais
mobilisés
pour préser
ver la place de l
'
homéopathie dans l
'
offre de soins
.
Les millions de Français qui se soignent par homéopathie ont la preuve de son efficacité.
Les médecins qui les soignent
poursuivront
leur
tâche de professionnels
de santé pour répondre à leurs besoins

www.mo nhomeomonchoix.fr